



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eurocopter

Question écrite n° 45441

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les crédits affectés à la construction aéronautique civile. En effet, le document budgétaire laisse apparaître, pour les avances remboursables qui sont un mécanisme de soutien, des crédits pour le programme d'un nouvel hélicoptère EC 165, hélicoptère appartenant à la gamme d'Eurocopter. Le document ministériel déclare que « les hélicoptères moyens de 4 à 6 tonnes constituent un segment important du marché (plus de 2 000 appareils en service pour des usages civils et parapublics), et Eurocopter y détient une place significative avec le Dauphin dont plus de 500 exemplaires ont été vendus. Toutefois, pour prolonger ce succès, il convient de développer un nouvel appareil de milieu de gamme qui intégrera les derniers progrès technologiques, et pourra ainsi faire face aux produits que développent les concurrents. Le programme EC 165 est ainsi essentiel pour poursuivre le renouvellement de la gamme d'Eurocopter et permettre à cet industriel d'aborder la prochaine décennie avec une panoplie de produits modernes correspondant à sa place de premier plan sur le marché mondial. » En conséquence, elle lui demande quel est le montant des crédits affectés précisément à l'hélicoptère EC 165 et quelles sont les perspectives d'emploi engendrées par celui-ci pour les sites de Marignane et de La Courneuve.

Texte de la réponse

L'État participe à l'effort engagé par Eurocopter pour adapter ses produits aux besoins nouveaux du marché, en particulier en matière de sécurité et d'environnement ; c'est ainsi qu'une dotation de 90 millions de francs d'autorisation de programme et 68 millions de francs de crédits de paiement a été prévue dans la loi de finances pour 1997 au bénéfice du projet de nouvel hélicoptère EC 165. L'industriel estime que ce programme participera au maintien d'environ 650 emplois directs et 150 emplois indirects au sein d'Eurocopter et concernera environ 1 000 personnes en France au titre de la sous-traitance (moteurs, équipements...).

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45441

Rubrique : Construction aéronautique

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6092

Réponse publiée le : 6 janvier 1997, page 33